

Colorado : Révision exceptionnelle du flottant

Par L'Economiste | Le 21/11/2024 - 15:09 | Partager



La Bourse de Casablanca a annoncé, jeudi, la révision exceptionnelle du facteur flottant de Colorado. Cette décision intervient suite au franchissement du seuil de la participation de Abed Chagar, indique la Bourse. De 30% avant l'opération, le facteur flottant sera, en post-opération, de 35%, précise la place casablancaise, notant que la date d'effet est fixée au 28 novembre 2024.

Pour rappel, Chagar avait acquis, le 1er octobre dernier, indirectement à la hausse, le seuil de participation de 5% dans le capital de Colorado, et ce suite à l'acquisition par la société YAN SASU de 644.705 actions Colorado au prix de 53 DH, sur le marché de blocs, auprès de Colbert Finance.